



DIRECTRICE.DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Cycle de formation professionnelle

INSET d'Angers

Du 21 OCTOBRE 2019 au 12 JUIN 2020

VOS CONTACTS A L'INSET
D'ANGERS :

VOS CONTACTS A L'INSET
D' ANGERS:

Responsable du cycle :

Valérie TRAMONI conseillère formation
valerie.tramoni@cnfpt.fr

Organisation coordination et suivi
pédagogique

Tel 02 41 22 41 30

Assistante de formation :

Keltoum FONDBERTASSE,
keltoum.fondbertasse@cnfpt.fr

Envoi des dossiers d'inscription et suivi
administratif et logistique:

Tel 02 41 22 41 24

CYCLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTRICE.EUR DES RESSOURCES HUMAINES DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Afin de mieux répondre aux nouveaux besoins de recrutement et au développement des compétences professionnelles des agents des collectivités territoriales, le CNFPT développe une offre de cycles de formation professionnelle pour certains métiers ou emplois jugés stratégiques ou prioritaires. Le métier de Directrice.eur des ressources humaines de collectivité territoriale, dont l'action est déterminante dans la modernisation des services publics, nécessitait de développer une offre de qualification adaptée aux spécificités du secteur territorial. C'est dans cet esprit que le CNFPT a conçu le cycle de formation professionnelle «Directrice.eur des ressources humaines de collectivité territoriale».

Conscients de ces enjeux, les INSET vous proposent de suivre ce cycle de formation professionnelle. Il a pour ambition d'apporter une réponse pertinente aux besoins de professionnalisation unanimement confirmés par les décideurs locaux et aux difficultés de recrutement qu'ils rencontrent pour pourvoir cette fonction.

Délivrance du certificat
de formation

par le Président du CNFPT.

LA PROFESSIONNALISATION

Cette formation s'inscrit dans une **démarche de professionnalisation autour des invariants du métier**. Elle vise à développer l'acquisition de connaissances et de savoir-faire professionnels liés au métier et à transformer ces apprentissages en compétences par des travaux et productions directement liés aux situations professionnelles.

L'OBJECTIF GENERAL DU CYCLE

La gestion des ressources humaines est une fonction partagée entre les élus employeurs, les cadres de direction, les chefs de service et la direction des ressources humaines en relation avec les instances paritaires. Elle se décline sur plusieurs champs : le recrutement et la mobilité, la formation, l'évaluation du personnel... Le rôle du directeur des ressources humaines consiste à assurer la cohérence et le pilotage de cet ensemble, à anticiper les besoins en effectifs et en compétences de la collectivité. Le DRH propose une politique pour le personnel de la collectivité ou de l'établissement et organise les services de sa direction en conséquence. Les 7 modules du cycle abordent les dimensions stratégique, opérationnelle et technique de la gestion des ressources humaines.

PUBLIC CIBLE & CONDITIONS D'ACCES

Ce cycle s'adresse prioritairement aux directeurs des ressources humaines des collectivités et établissements publics **territoriaux** (moins de 40 000 habitants) **assurant le suivi d'un effectif significatif d'agents, dont l'expérience n'excède pas trois ans à ce poste.**

Il concerne également les directeurs généraux de services dont la fonction intègre une dimension ressources humaines, ainsi que les cadres territoriaux qui exercent (ou qui ont exercé) un métier de gestion des ressources humaines (par exemple, responsable des carrières ou responsable de formation) **et qui, en accord avec leur collectivité employeur, ont le projet d'évoluer à court terme vers la fonction de DRH.**

Un jury de sélection valide l'inscription au regard de la motivation des candidats et de leur projet professionnel. *Le jury se réserve la possibilité de conseiller aux candidats une formation plus adaptée à leurs besoins professionnels.*

ORGANISATION & DUREE DU CYCLE

Le cycle se compose de 7 modules d'une durée totale de 26 jours échelonnés sur 12 mois.

Une pédagogie adaptée à des professionnels en activité

Pour atteindre l'objectif de professionnalisation, une approche par la pédagogie active et le transfert des acquis en situation professionnelle est retenue :

- **alternance** entre formation théorique et mise en application en situation de travail
- **analyse individuelle et collective** de l'évolution de la fonction ressources humaines et du métier de DRH, dans une logique prospective.
- **diagnostic de l'état de réalisation dans la collectivité des problématiques traitées dans chaque module**, et propositions de préconisations
- **élaboration du rapport professionnel** : Ce rapport sera rédigé et formalisé progressivement tout au long du cycle, durant les périodes d'intersessions.

Objet du rapport : présentation du diagnostic RH de la collectivité. Il sera contextualisé, afin que soit évaluée la capacité du stagiaire à analyser l'environnement dans lequel il aura traité les activités du métier de DRH : activités et compétences abordées dans les 7 modules du cycle, expériences de pratiques professionnelles et observations de terrain.

Une pédagogie favorisant également l'acquisition de connaissances à distance :

- plusieurs modules en e-formation
- une plateforme d'apprentissage collaborative

L'inscription dans ce cursus de formation engage chaque stagiaire à fournir un travail personnel non seulement lors de chaque module, mais aussi en dehors des temps de formation, afin de réaliser un rapport professionnel de fin de cycle. Il est demandé à chaque stagiaire en accord avec sa collectivité **de s'engager** à participer à l'intégralité des 7 modules, à fournir le travail nécessaire en intersession pour élaborer le rapport professionnel et à présenter le rapport devant le jury de fin de cycle.

Date d'ouverture des inscriptions : 15 MAI 2019

Date limite d'inscription : le 30 JUILLET 2019

Jury de sélection des candidats : 28 AOUT 2019

Date du démarrage du cycle de formation : 21 octobre 2019

Jury de fin de cycle : les 11 ET 12 JUIN 2020

Séance introductive

Présentation du cycle professionnel et du métier de DRH

Les enjeux des ressources humaines

Le 21 octobre 2019

1 jour

Module 1

La dimension stratégique et la politique ressources humaines

L'accompagnement du changement individuel et collectif

Du 22-23 octobre 2019

2 jours

+ séquences en distanciel (e-formation)

Module 2

Définir le métier de DRH, ses compétences et son positionnement

Le positionnement du DRH, l'organisation de la fonction RH, le partage de la fonction RH, le DRH acteur du travailler ensemble, le DRH en accompagnement de l'organisation du travail

Du 25 AU 27 novembre 2019

2 jours + une journée de méthodologie

+ séquences en distanciel (e-formation)

Module 3

La stratégie de gestion des compétences au service de la politique RH

*La mise en place d'une gestion prospective des compétences et la structuration d'un plan de développement des compétences
Le dispositif de mobilité interne et externe
La démarche d'évaluation par le biais des entretiens professionnels
La politique de recrutement et d'intégration*

Du 16 AU 20 décembre 2019

4 jours + une journée de méthodologie

EVALUATION INTERMEDIAIRE D'ACQUISITION DE CONNAISSANCES A DISTANCE

Module 4

La dimension d'ingénierie du DRH et ses leviers (1° partie)

*La politique de rémunération et la maîtrise de la masse salariale
L'optimisation de la gestion du temps
Le pilotage du SIRH et la digitalisation de la fonction RH
La mesure de la fonction RH*

Du 27 AU 30 janvier 2020

4 jours

Module 5

La dimension d'ingénierie du DRH et ses leviers (2° partie)

*La mesure du climat social
La conduite du dialogue social
La politique de communication interne*

Du 17 au 20 février 2020

3,5 jours + une journée de méthodologie

Module 6

La dimension d'ingénierie du DRH et ses leviers (3° partie)

*Les leviers de la qualité de vie au travail :
les notions de base et le rôle du DRH, l'évaluation des risques professionnels, la réalisation d'un plan d'actions des risques psychosociaux, la démarche qualité de vie au travail*

30 mars au 1er avril 2020

2 jours + une journée de méthodologie

+ séquences en distanciel (e-formation)

Dépôt des rapports professionnels : vendredi 24 avril 2019 (semaine 15)

Module 7

L'accompagnement au transfert des acquis et la finalisation du rapport professionnel. Intégrer les apprentissages individuels et collectifs du cycle dans le rapport professionnel

Faire le bilan et un retour sur les journées d'accompagnement méthodologique suivies à l'issue des modules - Préparation soutenance

Du 12 au 13 mai 2020

2 jours

EVALUATION INTERMEDIAIRE D'ACQUISITION DE CONNAISSANCES A DISTANCE

JURY DE FIN DE CYCLE

Soutenance du projet de fin de cycle devant le jury de professionnels RH

en vue de la délivrance du certificat de formation professionnelle

les 11 ou 12 juin 2020

1 heure d'entretien

LIEU DE FORMATION

Le cycle se déroule dans les locaux de l'INSET d'Angers: rue du nid de pie 49000 Angers

****Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la disponibilité des intervenant.e.s**